



## Des conditions d'emploi favorables dans les complexes portuaires de Rouen et du Havre

**A**u 31 décembre 2015, 48 000 salariés travaillent dans les complexes industrialo-portuaires de Rouen et du Havre, ce qui traduit une baisse des effectifs de 4 % par rapport à 2011. Parmi eux, on constate une sous-représentation des salariés de moins de 30 ans, en particulier dans les clusters industriels, et de ceux de plus de 50 ans, en particulier dans les clusters maritimes et portuaires. Quatre emplois sur cinq sont occupés par des hommes et près d'un sur deux correspond à un emploi d'ouvrier, très majoritairement qualifié. Les salariés des complexes sont également plus souvent en emploi stable et moins souvent en temps partiel que l'ensemble des salariés de la région. Enfin, leur salaire horaire est plus élevé, quelle que soit la catégorie socio-professionnelle, et a davantage progressé depuis 2011 qu'au niveau régional.

Caroline Poupet, Pauline Roger, Étienne Silvestre (*Insee Normandie*)

Au 31 décembre 2015, 48 000 salariés travaillent dans les complexes industrialo-portuaires (CIP) de Rouen et du Havre (figure 1). Dans un contexte régional moins favorable à l'emploi, l'effectif salarié des CIP baisse de 4 % entre 2011 et 2015, une baisse semblable à celle observée pour l'ensemble des salariés normands sur la même période. Le cluster industriel, qui emploie les deux tiers des salariés, a été particulièrement touché. La baisse des effectifs est plus marquée dans le CIP du Havre (-6 %) que dans celui de Rouen (-1 %). Dans ce dernier, l'emploi dans les services aux industries progresse alors qu'il recule au Havre. Le cluster maritime évolue également plus favorablement dans le CIP rouennais que havrais.

### Trois salariés sur dix travaillent au Havre

Les trois-quarts des emplois des CIP sont répartis au sein de huit communes. Le Havre concentre 28 % de l'emploi des CIP, dont plus des deux tiers dans l'emploi industriel (figure 2). Gonfreville-l'Orcher, commune adjacente au Havre, est le lieu de travail de 16 % des salariés des CIP. Viennent ensuite Sandouville (8 % dont 95 % d'emplois industriels), commune d'implantation de l'usine Renault, et Notre-Dame-de-Gravenchon (6 %) avec sa raffinerie. Rouen

### 1 48 000 emplois salariés dans les complexes industrialo-portuaires en 2015

Effectifs salariés dans les CIP en 2015 et évolution par rapport à 2011 (en %)

	Effectifs des CIP en 2015	dont à Rouen	dont au Havre	Évolution par rapport à 2011 (%)
<b>Cluster maritime et portuaire</b>	<b>17 800</b>	<b>4 330</b>	<b>13 470</b>	<b>-1</b>
Services aux navires	5 860	740	5 120	-5
Services à la marchandise	7 340	2 390	4 950	+7
Secteur public et gestion des infrastructures	2 580	800	1 780	-2
Autres services portuaires	2 020	400	1 620	-12
<b>Cluster industriel</b>	<b>30 670</b>	<b>13 950</b>	<b>16 720</b>	<b>-6</b>
Industries	17 190	8 100	9 090	-7
Services aux industries	8 250	3 090	5 160	-3
Transports terrestres	5 230	2 760	2 470	-8
<b>Total</b>	<b>48 470</b>	<b>18 280</b>	<b>30 190</b>	<b>-4</b>

Sources : CLAP 2015, DADS 2011 et 2015

offre 5 % des emplois, tout comme Grand-Quevilly. Enfin, Grand-Couronne et Saint-Vigor-d'Ymonville abritent chacune 4 % des emplois salariés.

### Quatre salariés des complexes industrialo-portuaires sur cinq sont des hommes

Les femmes sont peu présentes dans les CIP. Elles représentent un salarié sur cinq, contre un sur deux pour l'ensemble de l'emploi normand. Leur sous-représentation est due, en partie, à l'importance de l'industrie dans les CIP, un secteur traditionnellement

à dominante masculine. Dans le cluster industriel, seul 16 % des salariés sont des femmes quand celles-ci représentent un tiers de l'effectif dans le cluster maritime.

Le cluster maritime et portuaire, au sein duquel les femmes sont plus représentées, rassemble 44 % de l'effectif au Havre contre 23 % à Rouen. Cette surreprésentation du cluster maritime au Havre explique que les femmes représentent 24 % de l'effectif du CIP havrais, soit 5 points de plus qu'à Rouen.

Entre 2011 et 2015, la part de femmes augmente de 1,6 point dans les CIP. Cette hausse résulte à la fois d'une augmentation

du nombre de femmes (+ 3 %) et d'une baisse de l'effectif masculin (- 6 %), qui intervient principalement dans l'emploi industriel.

### Les séniors plus présents à Rouen et dans le cluster industriel

Les jeunes sont peu nombreux dans les CIP : 15 % des salariés ont moins de 30 ans, soit quatre points de moins que dans l'ensemble de l'emploi normand (figure 3). La part des séniors (salariés de 50 ans ou plus) est, elle aussi, légèrement inférieure à celle constatée en Normandie.

Les salariés sont plus jeunes dans le cluster maritime et portuaire (figure 4), où 17 % d'entre eux ont moins de 30 ans, soit quatre points de plus que dans le cluster industriel. Le secteur des services aux navires rajeunit fortement ce cluster, notamment dans la manutention. Parmi les 2 600 dockers, un sur quatre a moins de 30 ans.

À l'inverse, les séniors sont plus présents dans le cluster industriel, où 31 % des salariés ont 50 ans ou plus, une part semblable à celle de l'industrie dans la région.

Les salariés sont plus âgés dans le CIP de Rouen que dans celui du Havre. Cela s'explique d'une part par le poids de l'industrie, secteur plus âgé, plus important à Rouen où les trois quarts des salariés travaillent dans le cluster industriel. D'autre part, la quasi-totalité des dockers, plus jeunes, travaillent dans le CIP du Havre. Les salariés sont également plus jeunes au Havre qu'à Rouen dans la quasi-totalité des secteurs, hormis celui des industries.

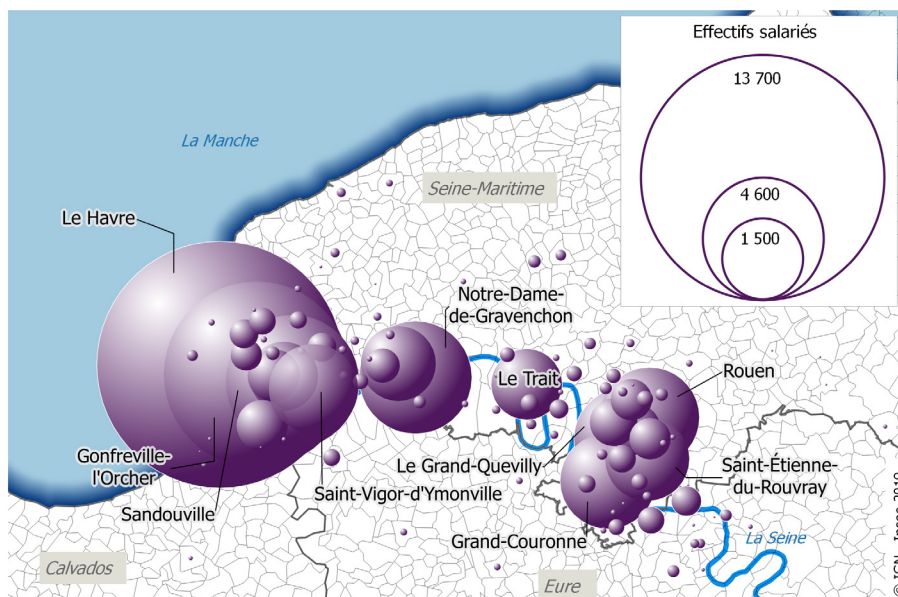
L'âge moyen dans les CIP est passé de 41,2 ans en 2011 à 42 ans en 2015. Le nombre de séniors est resté relativement stable pendant cette période alors que le nombre de salariés de moins de 30 ans a baissé au sein de chaque secteur. On compte ainsi 1 700 jeunes de moins en 2015, soit une baisse de 19 %. Cela peut s'expliquer à la fois par un glissement générationnel, les salariés travaillant dans les CIP en 2011 étant plus âgés en 2015, et par un recrutement de jeunes moins important sur cette période, marquée par une baisse générale du nombre d'emplois.

### Quatre salariés sur dix sont des ouvriers qualifiés

Les ouvriers sont particulièrement nombreux dans les CIP (figure 5). Ils représentent près de la moitié des salariés contre moins d'un sur trois en Normandie. Ils sont également très majoritairement qualifiés (83 %), davantage que dans l'ensemble de la région (72 %). Ainsi, quatre salariés sur dix des complexes portuaires sont des ouvriers qualifiés. Ceux-ci sont particulièrement présents dans les secteurs des transports terrestres (69 %) et des services aux navires (53 %), notamment à travers les deux professions les plus représentées au sein

## 2 Répartition géographique de l'effectif salarié des complexes industrialio-portuaires

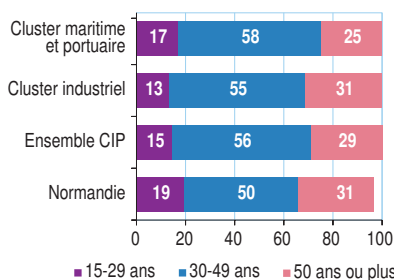
Effectifs salariés des complexes industrialio-portuaires par commune en 2015



Source : Insee, DADS 2015

## 3 Des salariés maritimes et portuaires plus jeunes

Répartition des salariés selon leur tranche d'âge (en %)



Source : Insee, DADS 2015

des complexes : conducteurs routiers et grands routiers et dockers.

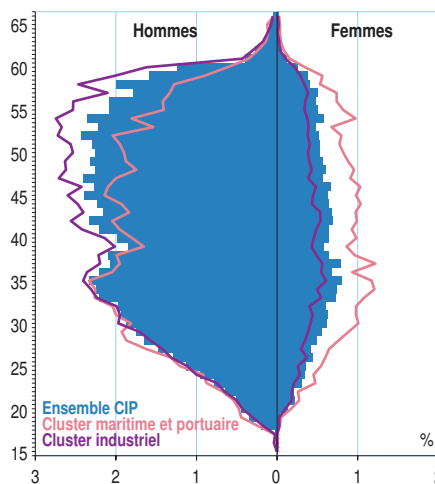
Un quart des salariés des CIP occupe une profession intermédiaire, comme technicien de production et de contrôle qualité des industries de transformation. Ils sont très présents dans le secteur des industries (35 %) et dans le secteur public et la gestion des infrastructures (33 %).

Les cadres, comme les ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation de transports, sont, en proportion, plus fortement représentés dans les CIP que dans la région (15 % contre 12 %). Dans les CIP, près d'un cadre sur quatre exerce dans le secteur public et la gestion des infrastructures.

À l'inverse, les employés, comme les employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises, sont fortement sous-représentés dans les CIP, où ils représentent 14 % des salariés contre 38 % dans l'ensemble de la région. Les employés des complexes exercent principalement dans les secteurs des services à la marchandise et des autres services portuaires. Un sur trois de ces complexes

## 4 Pyramide des âges des salariés des CIP

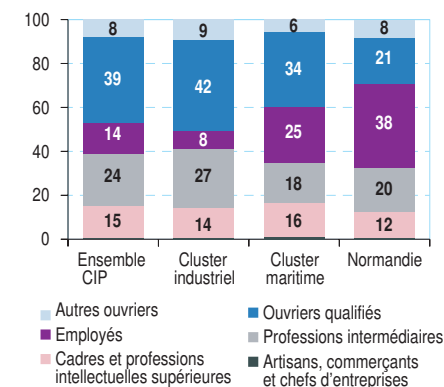
Répartition des salariés selon leur sexe et leur âge (en %)



Source : Insee, DADS 2015

## 5 Un salarié des complexes industrialio-portuaires sur deux est un ouvrier

Représentation des catégories socioprofessionnelles parmi les salariés (en %)



Source : Insee, DADS 2015

exerce la profession d'employé administratif d'exploitation des transports de marchandises.

Si les professions intermédiaires et les ouvriers qualifiés sont particulièrement présents au sein du cluster industriel, dans le cluster maritime et portuaire, on retrouve une part plus importante de cadres et d'employés, notamment au sein du CIP havrais.

Entre 2011 et 2015, dans un contexte de baisse de l'emploi, seul le nombre de cadres augmente dans les CIP parmi les différentes catégories socioprofessionnelles. Leur effectif s'accroît ainsi de 10 %, soit huit points de plus que dans l'ensemble de la région, et à un rythme plus soutenu au Havre (+ 12 %) qu'à Rouen (+ 6 %). L'encadrement augmente dans la quasi-totalité des secteurs, notamment dans celui des services aux navires (+ 22 %). Le secteur des autres services portuaires fait exception (- 11 %).

À l'inverse, les ouvriers sont les plus touchés par la baisse de l'emploi (- 9 %), notamment lorsqu'ils sont non qualifiés (- 29 %). Au sein du CIP de Rouen la baisse atteint même 40 %. La fermeture de la raffinerie Pétroplus raffinage à Petit-Couronne a entraîné une perte des deux tiers des ouvriers non qualifiés dans le secteur des industries.

### Hors intérim, des contrats stables nettement majoritaires

Dans les CIP, fin 2015, les contrats stables, c'est-à-dire sans limite de durée, sont nettement majoritaires. Ces contrats, qui représentent neuf postes sur dix hors intérim (figure 6), sont essentiellement des CDI (environ 91 %), plus rarement des contrats de titulaires de la fonction publique (moins de 2 %). Pour l'ensemble des emplois en Normandie, la part des contrats stables dans les postes hors intérim est plus faible (84 %), avec davantage de titulaires de la fonction publique (17 %) et moins de salariés en CDI (deux postes sur trois).

Le reste des postes des CIP se répartit presque également entre les CDD et les autres contrats, d'apprentissage, à l'acte (intermittents et vacataires) et aidés.

Cette plus grande stabilité s'observe aussi pour les jeunes de 15 à 29 ans. Ils sont en effet plus souvent en contrat stable que l'ensemble des jeunes normands (68 % contre 57 %).

Les salariés sont plus souvent en contrat stable dans le cluster industriel que dans le cluster maritime. Dans le cluster industriel, 94 % des contrats sont stables, soit légèrement plus que dans l'industrie normande (91 %). Toutefois, le recours à l'intérim est sensiblement plus important dans l'industrie que dans les autres secteurs. Dans le cluster maritime, la part des contrats stables est inférieure mais reste élevée (89 %). Elle est en retrait dans les services aux navires (84 %) où exercent la quasi-totalité des dockers. Dans cette

## 6 Des contrats plus stables et moins de temps partiels dans les CIP

Répartition des postes selon les contrats et la quotité et salaire horaire net moyen

	Part (en %)				Salaire horaire net moyen (en €)
	Contrats stables	CDD	Autres contrats	Temps partiels	
<b>Cluster industriel</b>	<b>94,4</b>	<b>2,5</b>	<b>3,1</b>	<b>6,1</b>	<b>17,0</b>
<i>Industries</i>	94,7	2,0	3,4	6,9	20,0
<i>Services aux industries</i>	95,0	2,8	2,2	5,3	14,0
<i>Transports terrestres</i>	92,5	3,9	3,7	4,8	11,8
<b>Cluster maritime et portuaire</b>	<b>88,9</b>	<b>5,1</b>	<b>6,0</b>	<b>10,4</b>	<b>17,2</b>
<i>Autres services portuaires</i>	88,7	7,7	3,7	11,8	15,4
<i>Secteur public et gestion des infrastructures</i>	92,9	3,2	3,9	7,5	18,8
<i>Services à la marchandise</i>	91,2	5,1	3,6	7,6	14,5
<i>Services aux navires</i>	83,8	5,0	11,1	14,8	20,5
<b>Ensemble CIP</b>	<b>92,4</b>	<b>3,5</b>	<b>4,1</b>	<b>7,7</b>	<b>17,1</b>
CIP du Havre	91,3	3,5	5,2	9,0	17,4
CIP de Rouen	94,2	3,4	2,4	5,6	16,6
<b>Normandie</b>	<b>81,7</b>	<b>6,6</b>	<b>11,6</b>	<b>25,8</b>	<b>12,3</b>

Source : Insee, DADS 2015

profession, du fait de l'irrégularité du trafic portuaire et de l'existence de plusieurs statuts, les CDI restent majoritaires (75 %) mais la part des autres contrats est relativement importante (21 %).

Dans le CIP du Havre, en raison du poids plus important du cluster maritime notamment, les contrats stables sont moins représentés que dans celui de Rouen (respectivement 91 % et 94 %).

Depuis 2011, hors dockers (méthodologie), la part des contrats stables se maintient dans les CIP. En revanche, celle des CDD baisse de 1,4 point, tandis que celle des autres contrats, en particulier les contrats aidés, progresse d'autant. La baisse des CDD est plus marquée dans le cluster maritime que dans l'industriel. Par conséquent, les CDD fléchissent un peu plus dans le CIP du Havre (-1,5 point) que dans celui de Rouen (-1,2 point).

### Un temps partiel relativement faible mais qui tend à augmenter

Alors qu'un quart des salariés est à temps partiel en Normandie, leur part dans les CIP n'est que de 8 % (figure 6). Dans le cluster industriel, le temps partiel concerne 6 % des travailleurs contre 10 % dans le maritime. Cet écart résulte, en partie, de la plus grande féminisation du cluster maritime, les femmes

travaillant plus fréquemment à temps partiel que les hommes. De plus, le temps partiel est relativement important chez les dockers, avec un taux équivalent à la région (24 %). Là encore, l'écart entre les clusters maritimes des deux CIP se traduit par une plus forte part des temps partiels au Havre qu'à Rouen (9 % contre 6 %).

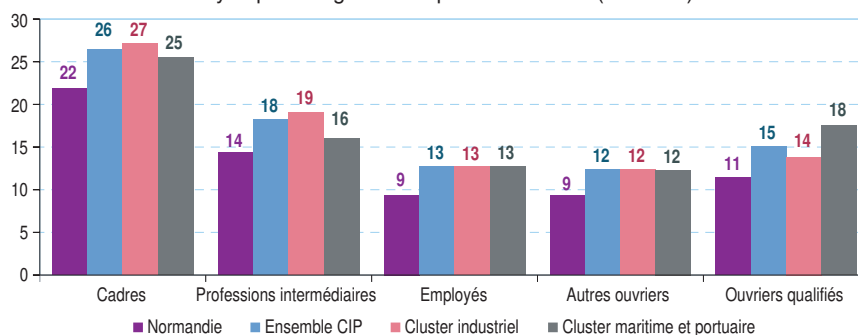
Depuis 2011, la part des salariés à temps partiel progresse très légèrement dans le cluster industriel (+ 0,6 point), quand elle est en léger recul dans le cluster maritime (- 0,5 point). Si le temps partiel augmente légèrement dans le CIP du Havre, il se maintient dans celui de Rouen.

### Des rémunérations attractives dans les deux clusters

Dans les CIP, le salaire horaire net moyen est de 17,1 € fin 2015, soit 4,8 € de plus que pour l'ensemble des salariés normands. Dans le cluster industriel, du fait de la concentration dans les CIP de branches relativement bien rémunérées comme la chimie, le raffinage et l'aéronautique, il atteint 17,0 €, contre 14,8 € dans l'ensemble de l'industrie normande. Dans le cluster maritime, le salaire horaire net moyen est encore un peu plus élevé (17,2 €). Si les rémunérations sont plus importantes dans le cluster industriel pour les cadres et les professions intermédiaires (figure 7) et

## 7 Des rémunérations plus élevées dans le cluster industriel pour toutes les catégories, sauf les ouvriers qualifiés

Salaire horaire net moyen par catégorie socioprofessionnelles (en euros)



Source : Insee, DADS 2015

équivalentes pour les employés et ouvriers non qualifiés, le salaire des ouvriers qualifiés est en revanche plus élevé dans le cluster maritime. Pour cette catégorie, certaines professions du cluster maritime bénéficient d'une rémunération relativement élevée, notamment les dockers, en lien avec leurs conditions de travail particulières ; mais également les ouvriers qualifiés de type industriel dans l'entreposage et la distribution ; les capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale. Dans le CIP du Havre, la rémunération est plus élevée que dans celui de Rouen (17,4 €

contre 16,6 €). Les situations dans les deux clusters industriels ne diffèrent pas, mais le cluster maritime havrais, qui emploie la grande majorité des dockers (figure 8), est avantagé. Depuis 2011, le salaire horaire net moyen a progressé de 8 % dans les CIP, à un rythme plus soutenu qu'en Normandie (+ 6 %). Il a évolué conformément au niveau régional dans le cluster industriel mais a augmenté de 11 % dans le cluster maritime.

La hausse des rémunérations est plus vive dans le CIP havrais (+ 10 %) que rouennais (+ 4 %), pour les deux clusters. Dans le cluster industriel,

la progression est relativement marquée dans des branches davantage voir exclusivement représentées au Havre, notamment la chimie, le raffinage et l'aéronautique. À l'inverse, dans des branches plus spécifiques au CIP rouennais comme les transports routiers et la métallurgie, les salaires ont peu augmenté. Dans le cluster maritime, la rémunération augmente plutôt vivement dans la manutention, activité plus développée dans le CIP du Havre et qui bénéficie d'un dynamisme accru ces dernières années, du fait de la forte progression du trafic de conteneurs. ■

## 8 Conducteurs routiers et dockers, les deux métiers les plus représentés

Caractéristiques des métiers les plus représentés dans les CIP du Havre et de Rouen en 2015

	Nombre de salariés	dont au Havre	dont à Rouen	CSP	Part de moins de 30 ans (en %)	Part de plus de 50 ans (en %)	Part de femmes (en %)	Contrats stables (en %)	Temps partiel (en %)	Salaire horaire net moyen (en €)
Conducteurs routiers et grands routiers	3 380	1 600	1 780	Ouvriers qualifiés	9	36	2	96	2	10,2
Dockers	2 570	2 380	190	Ouvriers qualifiés	27	11	0	74	24	21,7
Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y.c. pharmacie) et de la plasturgie	2 210	1 080	1 130	Ouvriers qualifiés	15	19	2	95	1	20,8
Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	2 070	1 540	530	Employés	27	16	68	87	9	12,2
Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	1 300	600	700	Ouvriers qualifiés	15	25	5	93	4	11,3
Techniciens de production et de contrôle qualité des industries de transformation	1 280	490	790	Professions intermédiaires	5	39	26	99	6	21,0
Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux	910	870	40	Ouvriers non qualifiés	19	36	16	87	15	12,7
Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels	880	550	330	Professions intermédiaires	10	35	3	98	2	19,0
Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises	880	590	290	Employés	17	24	73	89	11	12,8
Agents de maîtrise en fabrication : Agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie.	740	470	270	Professions intermédiaires	2	40	3	99	2	25,8
<b>Ensemble des CIP</b>	<b>48 470</b>	<b>30 190</b>	<b>18 280</b>		<b>15</b>	<b>29</b>	<b>22</b>	<b>92,4</b>	<b>7,7</b>	<b>17,1</b>

Sources : Insee, CLAP 2015 et DADS 2015

## Sources, définitions et méthode

La déclaration annuelle de données sociales (DADS) est une formalité obligatoire pour les entreprises employant des salariés. Elles fournissent dans cette déclaration des informations sur leurs établissements et leurs salariés. Dans les DADS 2015, deux nouveaux types de contrats de travail apparaissent, l'un pour les vacataires et les intermittents (contrats à l'acte), l'autre pour les occasionnels et les saisonniers (contrat occasionnel). Or, si tous les dockers des CIP ont un CDI ou un CDD dans les DADS 2011, un sur cinq dispose de l'un de ces nouveaux types de contrat dans le millésime 2015, entraînant une baisse légère mais artificielle du poids des CDD et des CDI. Par conséquent, les dockers ont été exclus de l'analyse sur l'évolution des contrats de travail.

Comme pour les précédentes publications sur l'emploi portuaire, le champ de cette étude porte sur les postes non annexes au 31 décembre. Un poste correspond à une période d'emploi dans un établissement. Il est non annexe si son nombre d'heures est d'au moins 120 et si son nombre de jours est d'au moins 30, ou bien si sa rémunération excède trois fois le SMIC mensuel.

Les complexes industrialo-portuaires du Havre et de Rouen comprennent deux clusters, l'un maritime, l'autre industriel. Le cluster maritime regroupe les établissements exerçant une activité directement liée au port (exemple : réparation navale), même s'ils ne sont pas situés à proximité immédiate de celui-ci. Le cluster industriel regroupe les établissements qui, sans exercer une activité typiquement portuaire, trouvent intérêt à s'implanter à proximité du port (exemple : les raffineries). Les établissements en question ont été sélectionnés en collaboration avec Haropa.

### Insee Normandie

5, rue Claude Bloch  
BP 95137  
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :  
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :  
Maryse Cadalanu

Attachée de presse :  
Carole Joselier  
Tél : 02 35 52 49 17

Mise en page :  
Agence Elixir, Besançon  
ISSN : 2493-7266 (en ligne)  
ISSN : 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2019

## Pour en savoir plus

- Poupet C., Silvestre É., « En 2015, l'emploi portuaire est stable à Rouen et en recul au Havre, sur fond de reprise du trafic maritime », *Insee Flash Normandie* n°60, janvier 2018
- Bayardin V., Caritg J-P., Silvestre É., « En 2014, progression des emplois maritimes et recul des emplois industriels dans les ports du Havre et de Rouen », *Insee Flash Normandie* n° 22, décembre 2016
- Bayardin V., Caritg J-P., « Quasi-stabilité de l'emploi industrialo-portuaire en 2013 », *Insee Flash Normandie* n° 30, novembre 2015

